

NOTE D'INFORMATION N° 30052019

Comité sur les questions de sécurité en Afrique centrale : fin des travaux des experts, place à la session ministérielle...

Kinshasa (République démocratique du Congo), 30 mai 2019 – Les travaux des experts de la 48^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) a pris fin jeudi 30 mai 2019 à Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo (RDC). Après trois jours de discussions denses et intenses (précédées d'une rencontre des Points focaux du Comité le 27 mai), les participants ont élaboré un rapport passant en revue l'état des dossiers politiques et sécuritaires de la sous-région.

Dans son allocution de clôture, M. Iлека Atoki, Secrétaire général aux Affaires étrangères de la RDC - dont le pays assure désormais la présidence tournante de l'UNSAC, en a donné la quintessence. « Notre sous-région demeure confrontée à des situations de crises sécuritaires chroniques et multiformes du fait de l'activité de groupes armés et mercenariat financés par le trafic illicite des ressources naturelles, la piraterie maritime constituant un frein au commerce régional, la transhumance et le pastoralisme dont les États peinent à en contrôler le flux », a-t-il indiqué. M. Iлека Atoki a aussi évoqué, entre autres, la prolifération des armes légères et de petits calibres ainsi que « la montée de l'extrémisme religieux bafouant le respect de la vie humaine en tant que valeur universelle ».

Face à ce diagnostic, le Secrétaire général aux Affaires étrangères de la RDC a souligné la nécessité pour les États de procéder à « des réformes structurelles profondes et à accroître la coopération sous-régionale sur les questions de sécurité ». Dans cette perspective, il a suggéré que la CEEAC et les autres institutions sous-régionales puissent « se muer en organisations capables de faire face aux enjeux de l'heure, prévenir les conflits, par une diplomatie sous régionale efficace, laquelle encourage une appropriation des problématiques par des décisions inclusives des États membres [du] Comité ».

M. Iлека Atoki a annoncé que tous ces enjeux seront au cœur des priorités de la RDC durant son mandat de six mois à la présidence tournante de l'UNSAC. Il a aussi révélé que, de concert avec l'ensemble du bureau du Comité, la RDC veillera à « affermir davantage le rôle [du] Comité comme un cadre privilégié, non seulement, de promotion, de gestion et de règlement pacifique des différends en Afrique centrale, mais également d'établissement des relations de confiance mutuelle tel que défini dans son mandat originel ».

Le segment ministériel du Comité aura lieu vendredi 31 mai, en présence du Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. François Louncény Fall, ainsi que des représentants de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de l'Union africaine (UA), etc. Ce segment regroupe les Ministres des Affaires étrangères et autres chefs de délégation comprenant généralement des représentants des ministères en charge de la Sécurité, de l'Intérieur, de l'Immigration ou de la Défense. Ils examineront et adopteront le rapport des experts.

Tous les pays membres de l'UNSAC sont présents à la réunion de Kinshasa, notamment l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine (RCA), le Congo, la République démocratique du Congo (RDC), le Gabon, la Guinée équatoriale, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, et le Tchad.

Le Secrétariat de l'UNSAC est assuré par l'UNOCA.